

## Population

### Prospectives démographiques des territoires du Puy-de-Dôme

#### ► Un outil précieux pour le département

Lorsque le Conseil général a engagé, en septembre dernier, un partenariat d'étude avec l'Insee analysant les résultats des projections de populations à l'horizon 2030 pour le Puy-de-Dôme, le schéma gérontologique départemental venait d'être adopté par l'assemblée départementale. Depuis, en décembre 2009, c'est le programme départemental d'insertion qui a été validé. Ainsi, pour l'essentiel des politiques sociales dont il a la charge (personnes âgées, personnes en situation de handicap, enfance et famille, insertion, action sociale pour le logement), le Département arrête les objectifs et actions à engager dans des documents d'orientation qui ont vocation à fixer le cap.

Au-delà des orientations départementales, l'action sociale du Conseil général s'inscrit dans un cadre territorialisé, celui des circonscriptions d'action sociale et médico-sociale. En effet la vocation du Département est de s'adresser aux Puydômois là où ils vivent, au plus près des réalités locales, que ce soit pour accueillir et accompagner les plus vulnérables mais aussi pour adapter les politiques départementales aux différents territoires.

L'étude de l'Insee, réalisée dans le cadre de ce partenariat, permet donc de mieux connaître l'évolution de la population du Puy-de-Dôme, non seulement au niveau départemental mais aussi au niveau de chaque territoire de proximité.

Le dynamisme démographique que l'on constate pour notre département est inégal selon les territoires. L'étalement urbain et le vieillissement de la population ont un impact important sur les différentes zones du département. Ces phénomènes doivent être mieux étudiés pour permettre une meilleure anticipation dans les politiques publiques à mettre en œuvre.

Si l'agglomération clermontoise concentre l'essentiel de la progression démographique du Puy-de-Dôme, le phénomène de périurbanisation prend de l'ampleur.

Le Conseil général est particulièrement attentif à cette évolution dans la mesure où il est garant d'une offre de services publics pour ces territoires en développement et notamment pour les publics les plus fragiles.

Cela devra se concrétiser par :

- une politique d'accompagnement et d'accueil des personnes âgées que cela soit au domicile ou en établissement ;
- une politique de prévention en direction des enfants et de leurs familles ;
- une couverture appropriée des territoires concernés par cette évolution, en termes d'actions d'insertion et d'accompagnement social ;
- une politique de l'habitat coordonnée et prenant mieux en compte les spécificités des territoires locaux et les attentes des habitants.

Cette publication montre également une progression modérée de la démographie dans les territoires de montagne. Les secteurs les plus isolés, marqués fortement par le vieillissement de la population, doivent retenir plus particulièrement l'attention du Département.

Cette étude est un outil précieux pour une bonne adaptation des politiques publiques du Conseil général du Puy-de-Dôme, collectivité de proximité par excellence aux côtés des communes et de leurs groupements.

Jean-Yves GOUTTEBEL, Président du Conseil général du Puy-de-Dôme

La croissance démographique du Puy-de-Dôme se renforce. Ce dynamisme, porté par une amélioration de l'attractivité, se concentre dans un couloir central gagné par l'étalement urbain. D'ici 2031, si les mouvements de périurbanisation se maintiennent, les taux de croissance de la population des territoires d'étude situés dans ce couloir devraient être identiques à ceux enregistrés entre 1999 et 2006. Dans les contreforts montagneux du Sancy, des Combrailles et du Livradois Forez la croissance devrait être moins soutenue. Le vieillissement de la population prendrait des formes différentes. Le nombre d'enfants devrait progresser seulement dans les territoires périurbains. Mais dans ce type d'espace, la hausse des seniors devrait être aussi beaucoup plus prononcée que dans les territoires ruraux.

François LASBATS, Vincent VALLÈS,  
Insee Auvergne

## ➤ Puy-de-Dôme : 9 % de hausse d'ici 2031

La mise à disposition des données du recensement 2006 a mis en évidence une nette amélioration du bilan démographique du Puy-de-Dôme. Entre 1999 et 2006, le rythme annuel de croissance de sa population est en effet quatre fois plus important que celui constaté entre 1982 et 1999. Signes du dynamisme démographique, l'excédent migratoire ainsi que l'accroissement naturel se sont tous deux renforcés. Équilibré entre 1990 et 1999, l'excédent des naissances sur les décès enregistré depuis explique le quart de la hausse démographique du Puy-de-Dôme. De 1999 à 2006, le taux de fécondité a progressé de 0,2 point (1,8 en 2006), mais demeure nettement en dessous de la moyenne nationale (2,0 en 2006). Le Puy-de-Dôme se positionne toujours parmi les dix départements français les moins féconds.

Si les tendances démographiques observées sur la période 2001-2006, se maintenaient, la population du Puy-de-Dôme atteindrait 681 100 habitants en 2031 soit 57 600 habitants de plus qu'en 2006 (+ 9 %). Ce scénario « conjoncturel », permet de mesurer à moyen terme les effets d'une fécondité en hausse et d'une attractivité élevée par rapport à l'exercice de projection réalisée antérieurement<sup>(1)</sup>. C'est un scénario « haut » puisqu'il revient à envisager l'amélioration récente de ces deux paramètres comme acquise pour les 25 prochaines années. Selon ce scénario, la progression de la population puydômoise devrait continuer sur un rythme équivalent à la période récente, soit + 0,4 % par an. ▶

## ➤ L'attractivité des territoires d'étude liée à la périurbanisation clermontoise

Cette augmentation globale cache des disparités géographiques importantes. Fortement corrélé à la pression de l'étalement urbain et au vieillissement de leur population, le dynamisme démographique serait inégal selon les territoires d'étude basés sur le découpage en circonscriptions d'action médico-sociale (cf méthodologie).

### 53 900 arrivées en cinq ans

- Depuis 1999, l'attractivité du Puy-de-Dôme, à l'image de celle de tous les départements du sud de la France, a fortement progressé. De 2001 à 2006, le Puy-de-Dôme a accueilli 53 900 personnes en provenance des autres départements métropolitains. Sur la même période, 45 600 habitants l'ont quitté pour un autre département. Le Puy-de-Dôme présente donc, avec le reste de la métropole, un excédent migratoire de 8 300 personnes qui induit une augmentation annuelle de 2 personnes pour 1 000 habitants sur la période 2001-2006.

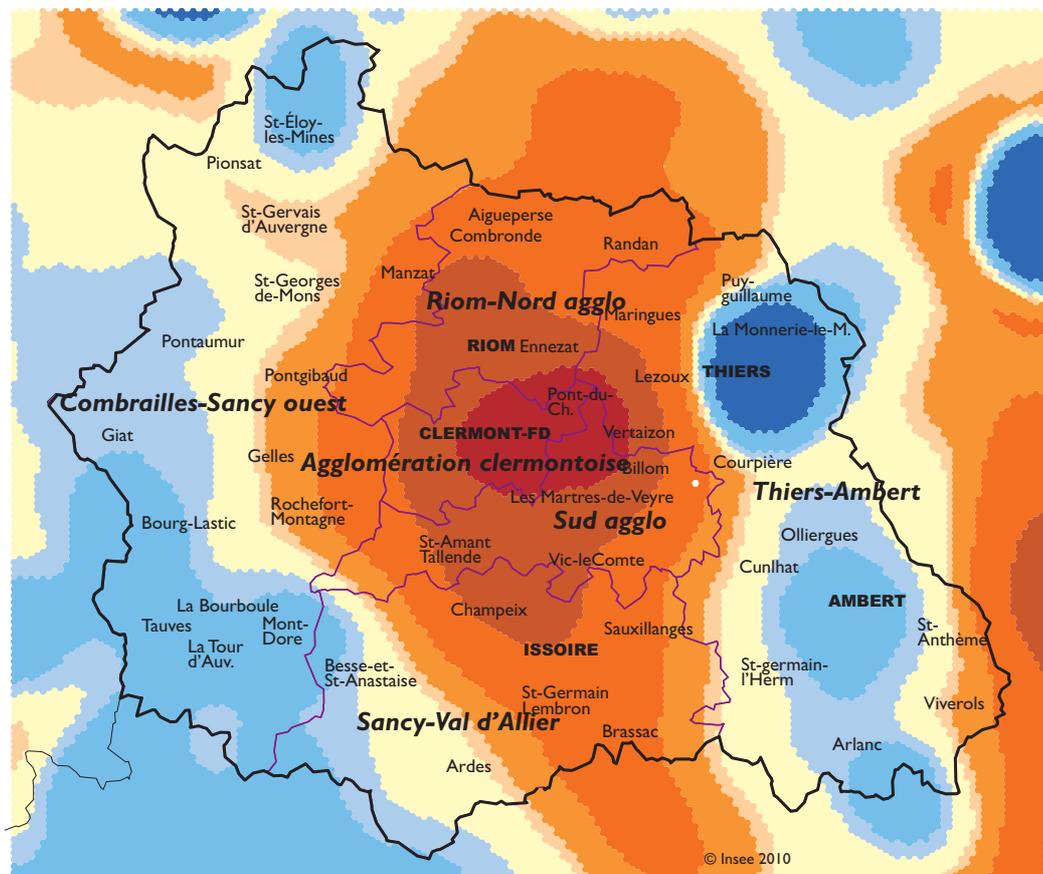
Dans le Puy-de-Dôme, depuis la fin des années 1990, la croissance démographique se concentre dans un large couloir central s'étendant du nord au sud du département. Elle est soutenue par un net excédent migratoire lié à l'étalement urbain de la métropole clermontoise.

La capitale régionale attire principalement les jeunes Puydômois et Auvergnats de 18 à 25 ans poursuivant des études supérieures ou en recherche d'emploi. Inversement, des couples avec leurs jeunes enfants quittent l'agglomération clermontoise pour accéder à la propriété dans les communes rurales voisines. Depuis 1999, l'installation de ces familles se fait principalement dans un rayon de trente-cinq kilomètres autour de Clermont-Ferrand, soit dix de plus que la décennie précédente. Dans le couloir de densification urbaine qui se dessine au centre du département, l'installation de ces couples avec leurs enfants compense largement le départ des jeunes. Ces mouvements migratoires liés à la périurbanisation montrent ainsi une forte dépendance démographique des territoires d'étude Riom-Nord agglo, Sud agglo et Sancy-Val d'Allier vis-à-vis de la métropole régionale. Le dynamisme démographique de ces trois territoires dépend en effet fortement de l'intensité des arrivées des ménages clermontois et directement de l'attractivité de la métropole auvergnate hors des frontières du Puy-de-Dôme.

<sup>(1)</sup> INSEE Auvergne La Lettre - N° 48, décembre 2007

### Variation de densité de population 1999-2006

#### En habitants au km<sup>2</sup> par an



Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2006

Dans les deux territoires Sud aggro et Riom-Nord aggro, le solde migratoire largement excédentaire vis-à-vis de l'agglomération clermontoise explique respectivement la moitié et les deux tiers de la croissance.

Dans le territoire de Sancy-Val d'Allier, le quart de la progression de population est dû aux échanges migratoires avec la métropole régionale. De 2001 à 2006, le territoire d'étude de l'Agglomération clermontoise a perdu globalement 6 000 résidents au profit de ces trois territoires.

### ► Clermont-Ferrand : moteur de la croissance démographique

L'Agglomération clermontoise est le véritable poumon démographique puydômois. Il attire, au-delà des frontières départementales, des jeunes étudiants et actifs qui iront pour une partie d'entre eux s'installer ensuite en périphérie.

### Dynamisme démographique des territoires d'études

Territoires d'étude	Population projetée 2031	Population recensement 2006	Variation 2006-2031		Taux de variation annuel de la population			Densité (hab/km <sup>2</sup> )	
			Absolue	Relative	Projeté 2006-2031	Observé au recensement		2031	2006
						1999-2006	1982-1999		
<b>Puy-de-Dôme</b>	<b>681 100</b>	<b>623 500</b>	<b>57 600</b>	<b>+ 9,2 %</b>	<b>+ 0,4 %</b>	<b>+ 0,4 %</b>	<b>+ 0,1 %</b>	<b>85</b>	<b>78</b>
Agglomération clermontoise	290 000	282 400	7 600	+ 2,7 %	+ 0,1 %	+ 0,3 %	+ 0,1 %	896	872
Combrailles-Sancy ouest	59 400	57 200	2 200	+ 3,8 %	+ 0,2 %	0,0 %	- 0,9 %	22	21
Riom-Nord aggro	92 700	78 200	14 500	+ 18,5 %	+ 0,7 %	+ 0,9 %	+ 0,7 %	126	107
Sancy-Val d'Allier	68 600	57 000	11 600	+ 20,4 %	+ 0,8 %	+ 0,9 %	- 0,1 %	49	41
Sud aggro	77 400	60 500	16 900	+ 27,9 %	+ 1,1 %	+ 1,5 %	+ 1,4 %	121	95
Thiers-Ambert	93 000	88 200	4 800	+ 5,4 %	+ 0,2 %	0,0 %	- 0,3 %	43	41

Source : Insee, Recensements de la population - Projections de population : Omphale 2010

Cette dynamique démographique particulière entraîne une surreprésentation des jeunes adultes. La part des 16-24 ans est ainsi de 6 points supérieure à celles des autres zones. La présence d'étudiants explique aussi en partie la faiblesse du taux de fécondité clermontois. Ce taux est de 1,6 contre 1,8 sur l'ensemble du département. En 2031, si les tendances démographiques constatées entre 2001 et 2006 se prolongeaient, la population du territoire de l'Agglomération clermontoise augmenterait de 3 % soit 7 600 habitants de plus. Le taux de croissance serait inférieur à la moyenne du département. Mais la densification, + 24 habitants par kilomètre carré, serait trois fois plus élevée qu'au niveau départemental. Sur la période 2006-2031 l'Agglomération clermontoise devrait perdre 15 000 habitants par le déficit migratoire. Le gain migratoire entre 5 et 24 ans ne compenserait pas le déficit migratoire projeté pour les plus de 25 ans. Globalement, l'Agglomération clermontoise devrait perdre 11 000 résidents au profit de la zone Sud agglo et 7 000 au profit de la zone Riom-Nord agglo.

À moyen terme, ce déficit migratoire avec sa périphérie devrait se réduire. Forte du rajeunissement des territoires gagnés par la périurbanisation, l'Agglomération clermontoise bénéficierait automatiquement d'une augmentation de l'arrivée d'étudiants et de jeunes actifs. De 2026 à 2031, selon le scénario étudié, l'excédent migratoire sur la tranche d'âge 5-24 ans, + 9 700, serait quatre fois plus important que celui constaté entre 2001 et 2006 (+2 500). La progression du gain migratoire sur cette tranche d'âge compenserait alors la détérioration du déficit migratoire projeté pour les 25-59 ans. ▶

## ▶ Les territoires périurbains bénéficient de la plus forte dynamique

Le rythme de croissance de la population des territoires gagnés par la périurbanisation devrait être le plus important des territoires d'étude. En 2031, si les comportements migratoires observés sur la période 2001-2006 ne connaissent pas de changements profonds, ce qui revient à envisager la poursuite de la périurbanisation clermontoise, le territoire Sud agglo compterait 16 900 habitants de plus qu'en 2006 soit une progression de 28 %.

Les populations des territoires Sancy-Val d'Allier et Riom-Nord agglo devraient faire un bond de 20 % et 19 % soit respectivement 11 600 et 14 500 habitants supplémentaires.

Pour les deux territoires les plus proches de l'Agglomération clermontoise, Riom-Nord agglo et Sud agglo, plus de la moitié de la croissance démographique dépend de la population venant de l'agglomération clermontoise. Actuellement, l'arrivée d'enfants de 5 à 15 ans est nettement supérieure au départ des étudiants ou jeunes actifs. Cela pourrait ne plus être le cas dans l'avenir.

### Solde migratoire des territoires d'étude

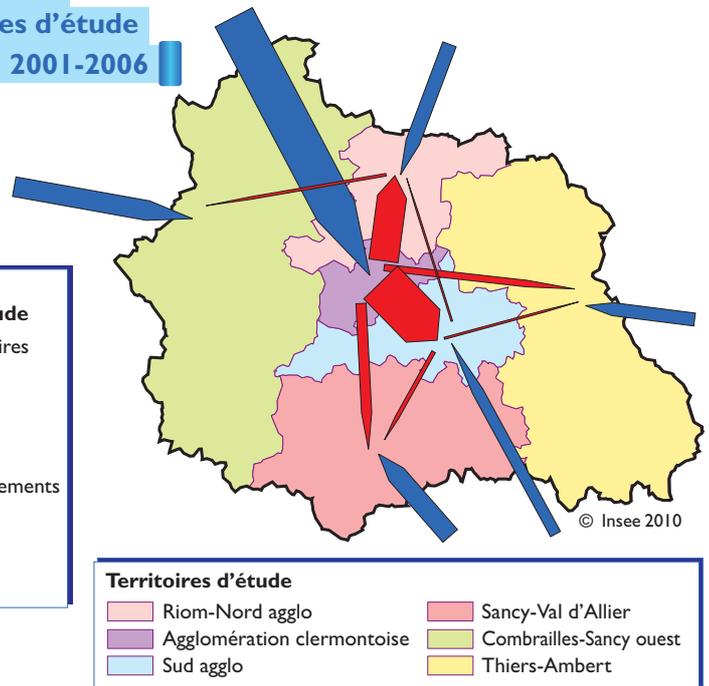
2001-2006

#### Solde migratoire des territoires d'étude

Avec les autres territoires d'étude puydômois



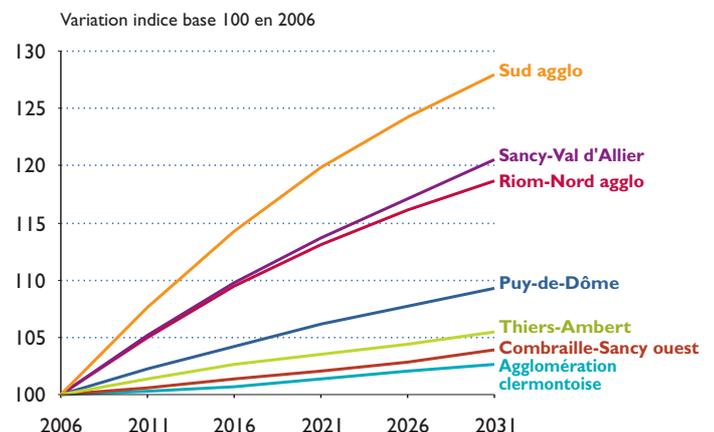
Avec les autres départements métropolitains



Source : Insee, Recensement de la population 2006

Ainsi en 2006 le solde migratoire des 5-24 ans est positif (+ 570 pour Riom-Nord agglo et + 740 pour Sud agglo) ; il serait, selon le scénario étudié, négatif en 2031, respectivement - 800 et - 880. Pour les 25-59 ans, ce solde augmenterait de 280 pour le territoire Riom-Nord agglo et resterait stable dans le territoire Sud agglo. Plus éloigné, le territoire Sancy-Val d'Allier centré sur Issoire est moins dépendant de la périurbanisation clermontoise. En effet, même si 80 % de sa croissance démographique est due au solde migratoire, seulement 25 % proviennent des échanges avec l'agglomération clermontoise et 10 % avec la zone Sud agglo. Le maintien des populations le plus près possible de Clermont-Ferrand affecterait ainsi plus fortement le territoire du Sancy-Val d'Allier. ▶

### Projections de population



Source : Insee, Projections de population : Omphale 2010

## Population projetée par tranche d'âge

Territoires d'étude	Populations projetées 2031				Taux d'évolution 2006-2031			
	De 0 à 15 ans	De 16 à 24 ans	De 25 à 59 ans	60 ans ou plus	De 0 à 15 ans	De 16 à 24 ans	De 25 à 59 ans	60 ans ou plus
<b>Puy-de-Dôme</b>	<b>1 11 600</b>	<b>74 500</b>	<b>281 200</b>	<b>213 800</b>	<b>+ 4,2 %</b>	<b>- 1,1 %</b>	<b>- 5,6 %</b>	<b>+ 49,4 %</b>
Agglomération clermontoise	44 800	41 500	120 800	82 900	+ 0,5 %	- 8,7 %	- 9,1 %	+ 38,9 %
Combrailles-Sancy ouest	9 100	4 400	23 900	22 000	+ 0,4 %	- 1,3 %	- 10,3 %	+ 29,3 %
Riom-Nord agglo	16 600	8 400	38 700	29 000	+ 11,1 %	+ 11,0 %	- 0,7 %	+ 74,7 %
Sancy-Val d'Allier	11 400	6 100	28 800	22 300	+ 10,8 %	+ 23,9 %	+ 5,3 %	+ 55,3 %
Sud agglo	14 700	6 900	33 100	22 700	+ 16,8 %	+ 25,2 %	+ 7,1 %	+ 97,6 %
Thiers-Ambert	15 000	7 200	35 900	34 900	- 4,1 %	- 3,2 %	- 12,7 %	+ 45,4 %

Source : Insee, Recensement de la population 2006 - Projections de population : Omphale 2010

### ➤ Progression modérée dans les territoires d'étude ruraux

Les bordures ouest et est du département ont un profil plus rural et montagneux et échappent en partie au desserrement de la métropole clermontoise. Leur dynamique démographique est dès lors plus fragile. Le renouveau attractif constaté ces dernières années serait tout juste suffisant pour contrecarrer le fort déficit naturel. De 2006 à 2031, leur croissance de population serait donc plus modérée, + 4 % pour Combrailles-Sancy ouest et + 5 % pour Thiers-Ambert. Pour chacun de ces deux territoires la hausse de population masque une fracture territoriale. Seules les zones bénéficiant d'une bonne accessibilité à l'agglomération clermontoise, Manzat, Pontgibaud, Rochefort-Montagne dans le territoire Combrailles-Sancy ouest et le bassin de Lezoux dans le territoire Thiers-Ambert, bénéficient de l'étalement urbain clermontois et devraient gagner de ce fait de la population. Dans les secteurs plus isolés, les apports migratoires se caractérisent par des arrivées de personnes proches de la retraite. Ils tendent à accentuer le vieillissement de la population et par conséquent le déficit naturel. ▶

### ➤ L'arrivée de jeunes familles limite le vieillissement

Le Puy-de-Dôme est marqué comme l'ensemble des départements métropolitains par le vieillissement de sa population.

L'allongement de la durée de vie et la diminution des naissances dans les années 1980-1990 ont en effet profondément modifié la part des différentes classes d'âge. En 2006, dans le Puy-de-Dôme, l'espérance de vie est de 84,6 ans pour les femmes et de 77,0 ans pour les hommes, soit respectivement deux et deux ans et demi de plus qu'en 1999. En France elle est de 84,2 ans pour les femmes et 77,2 pour les hommes. Cette progression de l'espérance de vie se décline dans tous les territoires étudiés. En 2006, un Puydômois sur deux a plus de 41 ans contre 38 ans en France métropolitaine. Une opposition sépare nettement les territoires puydômois en fonction du degré de leur intégration dans la périurbanisation. Grâce à son attractivité sur les 18-24 ans, seule la population du territoire de l'Agglomération clermontoise apparaît moins âgée que la moyenne départementale. En 2006, un habitant sur deux a plus de 38 ans.

## Indicateurs de vieillissement

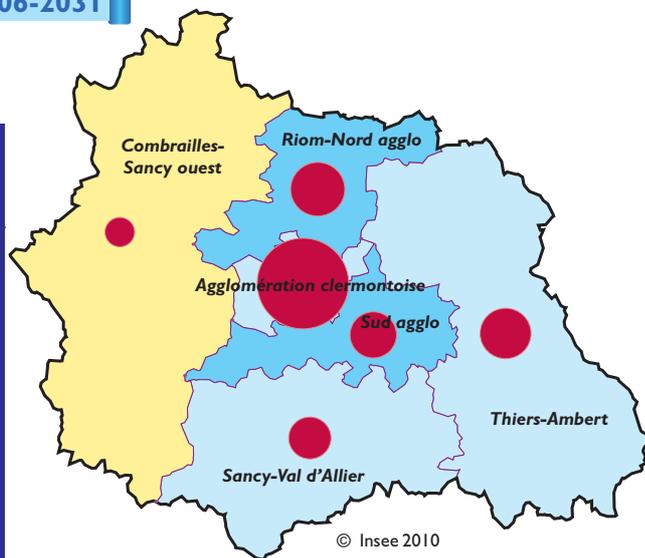
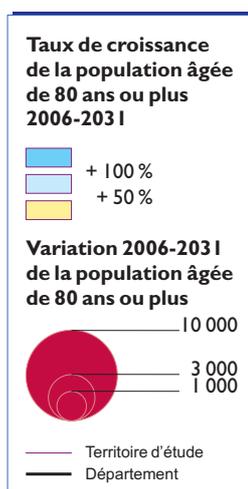
Territoires d'étude	Projections 2031				Recensement 2006			
	Âge médian	Part de la population de moins de 15 ans	Part de la population de 65 ans ou plus	Part de la population de 80 ans ou plus	Âge médian	Part de la population de moins de 15 ans	Part de la population de 65 ans ou plus	Part de la population de 80 ans ou plus
<b>Puy-de-Dôme</b>	<b>44</b>	<b>16,4 %</b>	<b>25,2 %</b>	<b>8,4 %</b>	<b>41</b>	<b>17,2 %</b>	<b>17,8 %</b>	<b>5,1 %</b>
Agglomération clermontoise	40	15,4 %	23,4 %	8,4 %	38	15,8 %	16,2 %	4,6 %
Combrailles-Sancy ouest	50	15,2 %	29,6 %	8,8 %	46	15,8 %	24,5 %	7,1 %
Riom-Nord agglo	45	17,9 %	24,8 %	8,3 %	41	19,1 %	16,2 %	4,8 %
Sancy-Val d'Allier	46	16,7 %	25,6 %	8,0 %	42	18,2 %	19,7 %	5,4 %
Sud agglo	44	19,1 %	22,8 %	6,8 %	40	20,9 %	14,1 %	3,8 %
Thiers-Ambert	50	16,1 %	30,2 %	9,9 %	44	17,8 %	21,8 %	6,5 %

Source : Insee, Recensement de la population 2006 - Projections de population : Omphale 2010

Dans les trois territoires Sud agglo, Riom-Nord agglo et Sancy-Val d'Allier les arrivées de jeunes familles, accompagnées de leurs enfants, limitent aussi le vieillissement de la population. Dans ces trois territoires l'âge médian est similaire à la moyenne départementale, de même que la part des seniors dans la population totale. C'est aussi dans ces territoires que la part des jeunes est la plus importante. Plus de 18 % de la population a moins de 15 ans contre 16 % en moyenne dans les autres territoires.

Dans les territoires plus ruraux de Combrailles-Sancy ouest et Thiers-Ambert, le vieillissement de la population est bien plus prononcé. Par rapport à la structure d'âge puydômoise, les jeunes sont moins présents et la population âgée est surreprésentée notamment dans les zones de montagnes. En 2006, dans les territoires des Combrailles-Sancy ouest et Thiers-Ambert, la moitié de la population a respectivement fêté son 46<sup>e</sup> et 44<sup>e</sup> anniversaire. Dans ces territoires 24 % et 22 % des habitants ont 65 ans ou plus contre 18 % dans le reste du Puy-de-Dôme. Près de 12 % de la population a plus de 75 ans, soit 3 points de plus que la moyenne nationale. ▶

### Population de 80 ans ou plus Variation 2006-2031



Source : Insee, Recensement de la population 2006 - Projections de population : Omphale 2010

De même de 2006 à 2031, dans ces trois territoires, le nombre d'habitants âgés de 25 à 59 ans serait stabilisé (Riom-Nord agglo) ou en progression (Sud agglo : + 7 %, Sancy-Val d'Allier : + 5 %) alors qu'il accuserait une baisse supérieure à 10 % dans les autres territoires. ▶

## ▶ De plus en plus d'enfants en zone périurbaine

**S**elon le scénario étudié, la croissance démographique s'accompagnerait d'un vieillissement significatif de la population. À moyen terme, la progression du nombre des seniors devrait s'accroître dans tous les territoires puydômois au fur et à mesure de l'avancement en âge des générations des papy-boomers, nés après la seconde guerre mondiale.

En 2031, le nombre de puydômois de 60 ans ou plus augmenterait de 49 % par rapport à 2006. Sur la même période le nombre d'enfants de moins de 16 ans progresserait de 4 % et le nombre de personnes d'âge actif de 16 à 24 ans et de 25 à 59 ans diminuerait respectivement de 1 % et 6 %.

En 2031, l'âge médian de la population puydômoise atteindrait 44 ans, soit une progression de 3 ans par rapport à 2006. Cette tendance s'observerait dans tous les territoires avec une plus faible intensité dans l'Agglomération clermontoise (+ 2 ans) et une plus forte dans le territoire de Thiers-Ambert (+ 6 ans). Dans ce dernier territoire, ainsi que dans celui de Combrailles-Sancy ouest, un habitant sur deux aurait 50 ans ou plus.

La poursuite de la périurbanisation clermontoise au même niveau que celle des années 2001-2006 conditionnera le rythme et la forme du vieillissement des territoires puydômois. Stable sur le reste du département, le nombre d'enfants de moins de 16 ans devrait en effet fortement progresser dans les trois territoires gagnés par la périurbanisation : + 17 % dans celui de Sud agglo, + 11 % dans ceux de Riom-Nord agglo et Sancy-Val d'Allier.

## ▶ En 2031, deux fois plus d'octogénaires autour de l'agglomération clermontoise

**M**oins affecté par les mouvements migratoires, le nombre de seniors devrait continuer sa progression dans tous les territoires puydômois. Paradoxalement, suite au vieillissement des ménages installés dans les années 1990, ce sont les territoires périurbains qui devraient connaître les plus fortes progressions de population âgée. Ainsi de 2006 à 2031, la hausse de la population de 60 ans ou plus approcherait ou dépasserait 75 % dans les territoires Riom-Nord agglo et Sud agglo alors qu'elle varierait de 30 % à 55 % dans les autres territoires étudiés. Il faut s'attendre à une augmentation forte du nombre de personnes de 80 ans ou plus : 10 200 personnes supplémentaires de 2006 à 2031 (+ 32 %) avec l'arrivée dans cette tranche d'âge des générations de l'entre-deux-guerres. Après 2020, la progression du nombre d'octogénaires devrait se ralentir, puis rebondir à partir de 2026 lorsque les générations des papy-boomers atteindront 80 ans. En 2031, avec plus de 57 300 octogénaires, cette tranche d'âge la plus touchée par les problèmes de dépendance compterait alors 25 400 personnes de plus qu'en 2006, soit une progression de plus de 80 %. Cette hausse varierait de 30 % dans le territoire déjà âgé de Combrailles-Sancy ouest à plus de 100 % dans les deux territoires actuellement les plus touchés par la périurbanisation : Riom-Nord agglo (+ 106 %), Sud agglo (+ 127 %). ▶

## ► Méthodologie

### Projections de population Omphale 2010

➔ La mise à disposition des résultats du recensement de population pour 2006 permet de réaliser des projections reposant sur une population connue au 1<sup>er</sup> janvier 2006. À partir des effectifs par sexe et âge de la population issus du recensement de la population 2006, l'Insee a réalisé une nouvelle projection de population basée sur un modèle de flux prenant en compte les dernières tendances démographiques et les spécificités locales. Les quotients démographiques de ce modèle de flux (fécondité, mortalité et migration) sont calculés en rapportant des événements « moyens » (naissances, décès, flux migratoire), observés au cours d'une période de cinq ans 2004-2008, à une population de référence moyenne sur la même période. Sont ainsi reconduits année après année les taux de fécondité et de mortalité moyens observés par sexe et âge en 2006 et les comportements migratoires moyens observés entre 2001 et 2006. Ce modèle correspond à un scénario conjoncturel « haut » puisqu'il revient à envisager l'amélioration récente de l'attractivité comme acquise pour les 25 prochaines années.

Le modèle ne prend pas en compte directement les modifications de l'environnement (marché foncier, impact et effets correctifs des politiques publiques territoriales...). Ces projections de population ne sont pas des prévisions mais un prolongement des dernières tendances démographiques observées.

### Territoires pris en compte

➔ Les six territoires étudiés dans cette étude ont été déterminés à partir des périmètres des circonscriptions d'action médico-sociale définis par le conseil général du Puy-de-Dôme. La validité des chiffres issus du processus de projection reste dépendante du seuil de population. Ainsi on ne réalise des projections de population que pour des zones dont le niveau de population en début de période est supérieur à 50 000 habitants. Dès lors les circonscriptions d'action médico-sociale des Combrailles (36 712 habitants en 2006) et d'Ambert (28 470 habitants) ont dû être incluses dans des territoires plus peuplés. Ainsi dans cette étude le territoire Thiers-Ambert regroupe les deux circonscriptions Thiers et Ambert.

Le territoire Combrailles-Sancy ouest correspond au regroupement de la circonscription Combrailles avec l'unité territoriale de Rochefort-Montagne incluse dans la circonscription d'action médico-sociale de l'Agglomération clermontoise. Le territoire de l'Agglomération clermontoise associe la ville de Clermont-Ferrand à la circonscription d'action médico-sociale de l'Agglomération clermontoise hors l'unité territoriale de Rochefort-Montagne. Le territoire de l'Agglomération clermontoise pris en compte dans cette étude regroupe ainsi 23 communes soit les 17 communes de l'agglomération clermontoise définie officiellement par l'Insee à partir de résultats du recensement 1999 plus les six communes de Pont-du-Château, Les Martres-d'Artière, Malinrat, Saint-Genès-Champagnelle, Pérignat et Orcines. Les territoires Sud agglo et Sancy-Val d'Allier, reprennent le contour des deux circonscriptions d'action médico-sociale éponymes. Le périmètre du territoire Riom-Nord agglo correspond à celui de la circonscription d'action médico-sociale Nord Agglomération.

## Composition des territoires

### pris en compte pour la projection



#### Directeur de la publication

> Michel GAUDEY

Directeur régional de l'INSEE

#### Rédaction en chef

> Michel MARÉCHAL

> Daniel GRAS

#### Composition

et mise en page

> INSEE

[www.insee.fr/auvergne](http://www.insee.fr/auvergne)

> Toutes les publications accessibles en ligne

#### Création maquette

> Free Mouse 06 87 18 23 90

#### Crédit photo

> INSEE Auvergne



3, place Charles de Gaulle  
BP 120  
63403 Chamalières Cedex  
Tél. : 04 73 19 78 00  
Fax : 04 73 19 78 09

